# Ajouts à la pétition

"Pétition à la Chambre des communes en Parlement assemblée:

ATTENDU QUE les soins palliatifs constituent une approche qui améliore la qualité de vie des patients et de leurs familles qui sont confrontés aux problèmes relatifs aux maladies en phase terminale par la prévention et le soulagement de la souffrance rendus possibles grâce à l'identification précoce, l'évaluation et le traitement de la douleur et d'autres problèmes physique, psychosocial et spirituel; et
ATTENDU QUE les soins palliatifs procurent un soulagement de la douleur et d'autres symptômes pénibles, reconnaissent la valeur de la vie, considèrent la mort comme un processus normal et ne cherchent ni à devancer ni à retarder la mort;
ATTENDU QUE les soins palliatifs ne sont pas mentionnés spécifiquement dans la Loi canadienne sur la santé; et
ATTENDU QUE les soins palliatifs ne sont pas accessibles ni disponibles à tous les Canadiens.
NOUS soussignés, résidents du Canada, demandons à la Chambre des communes en Parlement assemblée:
D'établir spécifiquement les soins palliatifs comme des soins médicaux définis couverts par la
Loi canadienne sur la santé afin que les gouvernements provinciaux et territoriaux aient droit à un financement prévu par le Transfert canadien en matière de santé, qui permettra de rendre les soins palliatifs disponibles et accessibles à tous les résidents du Canada dans leurs provinces ou territoires respectifs. ."

Veuillez faire circuler la pétition, puis recueillir et retourner les feuilles remplies avant le 20 mai 2016 à l'attention de

**Janet McLean**
**National Chairperson of Legislation**
**Catholic Women's League**
**C-702 Scotland Avenue**
**Winnipeg, MB R3M 1X5.**

Le document ne doit pas être modifié, que ce soit en effaçant ou en barrant certains mots ou en ajoutant des mots ou des commentaires puisque toute modification rendra la pétition inutilisable.